

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article408>



Commemorons ! Oui, mais quoi ?

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits
réservés

L'Histoire vaut souvent par ses symboles. Mais qui les choisit ?

En cette période préélectorale, c'est la déferlante.

Du côté du PS, c'est la nostalgie du 10 mai 1981 qu'on essaye de faire partager aux citoyens, histoire de célébrer une « victoire » sans trop s'attarder sur ce qu'elle a vraiment signifié et, en particulier, l'effacement du programme commun au profit d'un homme (qui sut si bien épouser les formes autoritaires d'une Ve République qu'il avait pourtant vertement condamnée) et d'un parti. Histoire donc de signifier que l'essentiel est de gagner, au-delà de tout programme !

Du côté de l'UMP, on sent venir un parfum de 18 juin, histoire d'appeler la mémoire de De Gaulle à la rescousse d'un parti qui n'a plus aucun rapport avec le Général, la réintégration dans le commandement militaire de l'OTAN symbolisant, sur fond d'expédition en Libye, la fin de toute véritable politique étrangère.

Il y a au moins un accord entre UMP et PS : ne reproduisez pas le 21 avril 2002 qui vit un des « grands » partis éliminé du second tour de la présidentielle ; le bipartisme doit être le fondement de la démocratie moderne ; votez utile, halte aux gêneurs ! Et tant pis si les partis pour lesquels on intime l'ordre de voter n'ont plus qu'un lien lointain avec la réalité du corps social. Tant pis si les petits partis sont contraints à jouer le rôle de figurants dans un système qui ne leur laisse que le droit de soutenir in fine les grandes formations. Tant pis si les citoyens n'ont plus envie de voter pour ce qu'on leur propose.

Cela étant, personne, en ce mois de mai, n'a songé à souligner, ne serait-ce que d'un sourire, le 5 mai qui rappelle pourtant l'ouverture des États généraux de 1789. Pourtant, cette date marque la naissance d'un processus politique qui conduira à l'affirmation de la souveraineté populaire au travers de la création d'une Constituante. Cet événement n'évoque-t-il pas la situation actuelle ?

De même, personne ne commémorera le 29 mai 2005 qui vit le peuple français dire non à un traité européen antidémocratique et antisocial ? Enfin, quand on dit personne, on signifie personne parmi les gens qui ont droit à la parole officielle. Pour les citoyens, il leur reste à reconquérir le droit à la parole.